

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°304
28 septembre 2020

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Au Conseil national de la FSU des 21 et 22 septembre 2020, le courant *Front Unique* est intervenu :

- **Pour que la FSU se prononce pour le refus de signer le protocole dit de revalorisation des personnels de l'ESR qui s'inscrit dans le cadre de la LPR ;**
- ***Pour que la FSU refuse de participer au « Grenelle des professeurs » organisé par Blanquer qui, sous couvert de pseudo-revalorisation, vise à redoubler les attaques contre les enseignants, leurs statuts et tout ce qui s'y rapporte.***

Intervention du courant Front Unique dans le débat général (21 septembre 2020)

La crise sanitaire a déchaîné la crise économique et toutes deux ravagent la planète avec les pires attaques contre les travailleurs, les jeunes et les populations.

En France, les plans de licenciements se multiplient, les accords dits de performance collective conjuguent liquidation d'acquis, augmentation du temps de travail, baisse des salaires et licenciements.

Le gouvernement Macron-Castex veut exploiter les circonstances pour aider le patronat à porter des coups historiques au prolétariat. Il veut aussi accentuer les attaques contre les fonctionnaires, leurs statuts et ce qu'il reste des règles nationales quant à leur temps de travail, leur rémunération, leurs conditions de travail, leur déroulement de carrière.

Il déchaîne la répression contre les travailleurs qui tentent de résister. Tout est prétexte pour déployer les flics contre les manifestants, contre ceux qui ne portent pas de masques, jusqu'au sein des établissements scolaires. Nous devons dénoncer et combattre la persécution orchestrée par Blanquer contre nos collègues de Melle.

La scandaleuse condamnation de notre camarade Olivier Sillam témoigne de la marche ininterrompue à l'État policier que ce gouvernement poursuit Covid ou pas. Et la nouvelle doctrine policière qui consiste à « aller au contact » et intervenir dans les manifestations n'est que la systématisation de ce qui a été pratiqué à Nice et ailleurs.

La détermination gouvernementale contre les migrants ne connaît pas de trêve. Signalons la récente interdiction préfectorale aux organisations humanitaires de livrer des repas à ceux de Calais. Et avec le projet de loi sur le « séparatisme », Macron poursuit le pillage du programme du RN.

Le gouvernement reste pleinement concentré sur sa politique réactionnaire en faveur exclusive des capitalistes. Son plan de relance en est l'illustration avec des dizaines de milliards en faveur des capitalistes, la mise à disposition d'apprentis sans bourse déliée etc.

Mais affaibli par la haine croissante qu'il suscite, pour poursuivre et amplifier ses attaques, il a besoin du soutien des directions des organisations syndicales. C'est pourquoi dès le départ, Castex a insisté sur la nécessité de renforcer le dialogue social avec elles. Le 16 juillet il a organisé une

conférence du dialogue social qui a permis aux dirigeants de FO et de la CGT de se féliciter du changement de ton du gouvernement.

Pourtant celui-ci n'a nullement renoncé à ses contre-réformes. Pour l'assurance chômage les mesures ont été simplement différées. Quant à celle des retraites, il a commandé au Conseil d'orientation des retraites (COR) un nouveau rapport pour justifier des mesures drastiques contre les actifs et les retraités.

Notre fédération doit quitter le COR, instrument du gouvernement.

Quant au Ségur de la Santé, derrière des annonces d'augmentation toujours en attente, le principal objectif du gouvernement, c'est le dynamitage statutaire de la fonction publique hospitalière qu'il prévoit (négociation locale du temps de travail et son annualisation, salaire lié à la performance, augmentation du plafond des heures supplémentaires etc).

Dans la même perspective, les annonces de financement en moins, le gouvernement prépare un « Grenelle » dans l'Education. Là aussi, il s'agit pour lui de porter de nouveaux assauts contre les statuts des personnels.

Aussi, notre fédération et ses syndicats doivent refuser de participer à ce « Grenelle ».

Aujourd'hui, s'ouvre en procédure accélérée l'examen de la LPR (Loi de programmation de la recherche) à l'Assemblée Nationale. Son contenu est totalement conforme au projet LPPR qui avait suscité une forte mobilisation pour son retrait parmi les étudiants et les personnels de l'Enseignement supérieur et la recherche.

Au moment où le gouvernement laisse les universités gérer une rentrée catastrophique, sa seule préoccupation est de faire passer sa LPR. Pour cela, il a concocté un projet de protocole dit de revalorisation dont l'objectif majeur est d'associer les dirigeants syndicaux qui le signeraient à l'adoption de la LPR.

La CA du SNESup du 10 septembre, unanime, qualifie ce protocole ainsi : « **Une « revalorisation » conditionnée à l'acceptation de la LPPR : un chantage inacceptable** » et en conclut : « **Le SNESUP-FSU s'oppose à la signature d'un accord qui pose comme préalable l'acceptation de la LPPR** ».

D'autres syndicats de notre fédération sont aussi sollicités pour apporter une caution au gouvernement par une éventuelle signature.

Notre fédération qui est engagée sur cette question doit refuser cette signature.

Présentation de la motion : *Non à la signature du protocole LPR*

Au moment d'une rentrée universitaire catastrophique, le gouvernement n'a qu'une préoccupation : faire passer sa LPR.

Il sait qu'elle est massivement rejetée, le confinement a stoppé net la mobilisation dans l'ESR, et il a dû profiter de la crise sanitaire et des vacances pour accélérer sa procédure d'adoption.

C'est pourquoi il cherche à obtenir la caution des directions syndicales avec la signature d'un accord qui valide sa loi.

En effet, le titre complet du protocole est : « *Projet de loi de programmation pour la recherche [=la LPR] : « Accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières »* »

La CA du SNESUP a déclaré : « **Une « revalorisation » conditionnée à l'acceptation de la LPPR : un chantage inacceptable** » et **s'oppose à la signature d'un accord avec un tel préalable.**

Le dernier tract intersyndical de l'ESR dénonce qu'il s'agit de : « faire acter en force les dispositifs de précarité prévus dans la LPR en « échange » de promesses d'augmentation de primes largement individualisées. »

En fait, acter la disparition des recrutements sur les statuts de la fonction publique, et côté « revalorisations », les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le gouvernement promet 92M€ par an, c'est 0.6 % d'une masse salariale de l'ESR qui atteint 14 Md€. La part pour le personnel technique serait de 12 M€ : en moyenne 10€/mois et par agent !

La sélection se fera sur les critères de la LPR qui s'attaquent aux libertés académiques et met tout le monde en concurrence : sur les appels à projet, l'implication dans le privé, dans l'enseignement numérique, accepter toujours plus de travail, etc.

Le protocole planifie l'application du RIFSEEP aux chercheurs et enseignants-chercheurs et l'augmentation des parts variables pour les IT et BIATOS.

Pourquoi ce CDFN doit se prononcer ?

Parce que la FSU est directement impliquée :

Ainsi Benoit Teste répondait le 31 juillet aux sollicitations du ministère, au nom de la FSU :

« la FSU, avec ses syndicats concernés (SNESUP, SNCS, SNASUB), participera aux discussions que vous vous apprêtez à ouvrir, sans que cela ne préjuge d'un futur éventuel accord sur le contenu du protocole qui en résultera. »

Le CDFN doit se prononcer contre la signature de ce protocole.

C'est ce que veulent syndiqués, et au-delà tous nos collègues. Ainsi à Grenoble, la section SNCS, l'intersyndicale du campus CNRS, l'AG FSU du campus universitaire, tous se sont prononcées à l'unanimité contre la signature.

Aucun ne comprendrait, qu'alors qu'ils se battent contre la LPR, contre les effets délétères de la politique gouvernementale, notre fédération accepte en leur nom un tel accord.

Motion : Non à la signature du protocole LPR

Le CDFN de la FSU, réuni les 21 et 22 septembre 2020 à Bobigny, se prononce contre la signature du protocole d'accord « *Projet de loi de programmation pour la recherche (2021-2030) : Accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières* » qui vise à faire valider par la FSU, la LPR.

(Pour : 8 ; Contre : 59 ; Abst : 0 ; NPPV : 21)

Présentation de la motion : Aucune participation au « Grenelle des professeurs »

Une intervention [celle du co-secrétaire du SNUipp] faite à la tribune hier sur le « Grenelle des professeurs » indiquait : « **Des moyens dérisoires, pas pour tout le monde et avec des contreparties** »

Mais que sont ces supposées contreparties ? Le projet de texte *Action* évoque :

« **des annonces sur une redéfinition des métiers dans le sens d'une plus grande individualisation et d'un alourdissement des missions** »

Et encore :

une « **"revalorisation" qui induirait le recours accru à la précarité, qui reposerait sur une individualisation des rémunérations basées sur le mérite, qui serait conditionnée à la dénaturation des métiers** »

Le texte *Action* affirme que la FSU n'acceptera pas de telles mesures.

Mais ce qui justifie pour le gouvernement ce « Grenelle », c'est l'attaque en règle contre les statuts, les métiers et tout ce qui subsiste encore après la liquidation du rôle essentiel des commissions paritaires.

Rappelons que pendant tout le processus qui allait conduire à la *Loi de transformation de la Fonction publique*, et dont l'aboutissant était connu dès le départ, le gouvernement n'attendait pas des directions syndicales et en particulier de celle de notre fédération qu'elles approuvent son projet. Il lui suffisait qu'elles acceptent de participer à tout le processus jusqu'à son adoption. Et hélas, c'est bien ce qui s'est produit.

En cette rentrée, avec la crise sanitaire, nos collègues sont confrontés à des difficultés et des souffrances extraordinaires pour simplement tenter d'exercer leur métier.

Ils subissent également les contre-réformes qu'ils ont combattues et qui s'appliquent sans relâche.

Et encore une fois Blanquer se manifeste par son cynisme en parlant d'une « *rentrée de la joie* ».

Comment notre fédération, ses syndicats pourraient-ils entrer dans des discussions avec le gouvernement Macron-Castex sur une « *transformation profonde du système éducatif* » selon les mots de Blanquer.

Alors la responsabilité de notre fédération est de refuser toute participation à ces discussions programmées par le « *Grenelle des professeurs* ».

Notre Fédération pourra alors mener une campagne contre le gouvernement pour exiger :

- l'augmentation du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis des années,
- la suppression de la journée de carence,
- de véritables revalorisations dans le respect des statuts des personnels.

Motion : Aucune participation au « Grenelle des professeurs »

Fin août, Blanquer a annoncé la tenue d'un « Grenelle des professeurs ».

Pour le gouvernement, il s'agit, après toutes les contre-réformes déjà réalisées contre l'enseignement public, de porter de nouveaux coups contre les statuts des enseignants (règles de rémunération et de nomination, obligations de service etc).

Le CDFN de la FSU, réuni les 21 et 22 septembre 2020 à Bobigny, rejette cette opération et se prononce contre toute participation au « Grenelle des professeurs ».

(Pour : 13 ; Contre : 45 ; Abs : 0 ; NPPV : 31)